



Abdelaziz ARJI

Fondateur de EURODEFI
Expert-comptable
Spécialiste du secteur de
l'offshoring des services.



Fiscalité de l'Offshoring Gestion et optimisation.

Il s'est tenu aujourd'hui 8 avril 2015 à la Chambre Française du Commerce et de l'Industrie du Maroc CFCIM, une conférence sur la fiscalité de l'offshoring, animée par Mr ARJI Abdelaziz, expert-comptable du cabinet EURODEFI, spécialisé dans l'accompagnement des sociétés de l'externalisation de services. Mr ARJI a fait son intervention conjointement avec Mr GUERRAOUI Samir, Directeur commercial à MEDZ SOURCING, chargé de la gestion des parcs dédiés à l'offshoring. Pour l'occasion, l'auditoire est composé des adhérents de la CFCIM, opérateurs du secteur.

Le Maroc est de l'avis des experts, le pays le mieux indiqué du pourtour méditerranéen pour l'installation d'unités industrielles et de services consommatrices de main d'œuvre qualifiée. Les incitations fiscales et sociales, la disponibilité des ressources humaines ainsi que les progrès techniques réalisés au Maroc, ont favorisé l'installation d'entreprises industrielles et commerciales dans des secteurs d'avant-garde.

L'avantage comparatif du maroc se vérifie sur les plans humain, technique et financier :

- L'abondance de compétences bac+4 et plus parfaitement francophones ou hispanophones
- Les salariés sont attachés à leur emploi et ont une bonne image du métier
- Un modèle social souple qui permet une certaine flexibilité au niveau des horaires de travail.
- La maturité de l'activité des centres d'appel, BPO et ITO, automobile, aéronautique...
- Le Maroc a installé les champions mondiaux : WEBHELP, TOTAL CALL, ATTENTO, TELEPERFORMANCE, CCA, DELL, B2S, CAPGIMINI, ATOS, BNP-PARIBAS, LOGICA-CGI, AXA...
- L'Etat encourage la formation par le remboursement des frais engagés
- Le Maroc est le pays du sud le mieux équipé en infrastructures télécoms
- Les exonérations sociales et fiscales sont accordées aux secteurs exportateurs
- La présence sur le sol marocain de nombreuses filiales de sociétés françaises et internationales pouvant potentiellement agir en tant que donneurs d'ordres
- Un cadre réglementaire transparent
- La création de Plateformes intégrées permettant des conditions de travail de très haut niveau : CasaNearShore, Technopolis, Fès-shore, MIDPARC, TFZ, Atlantic Free Zone, Casa Finance City ...

- **Plus de 300 acteurs**
- **58 000 employés**
 - **(+ accès à un 2eme emploi pour 23 000 jeunes)**
 - **Centres d'appels : 45 000**
 - **Captifs : 7 000 (Dell, Axa, BNP..)**
 - **ITO : 6 000**
- **7,3 Mdh de revenus à l' export (dont 4,5 pour les centres d'appels)**
 - **Plus de 20% de croissance annuelle (sur 10 ans)**
 - **6e secteur le plus exportateur**
 - **2% du PIB**
 - **5% de la croissance de la croissance du PIB en 2012**

Source : enquête BCG

Ces avantages ont permis au Maroc de faire ses preuves dans l'accueil et le développement des activités d'externalisation de services : les centres d'appels, les BPO (Business process outsourcing) et les ITO (Information technology outsourcing).

A fin 2013, on compte 300 centres, employant plus de 58.000 salariés et générant plus de 7 milliards de dirhams en devises.

Après la qualité des ressources humaines et des infrastructures, la stabilité politique, c'est sans conteste le coût des facteurs qui continue à attirer les investisseurs sur ce secteur :

FISCALITE COMPAREE DES INVESTISSEURS EUROPEENS AU MAROC					
	SMIC €	Impôt sur le Revenu (taux marginal)	Impôt sur les Sociétés	TVA	Charges Sociales Patronales
France	9,61	50%	34,43% ou 15,45% pour PME	19,60%	45,40%
Espagne	4,43	45%	35%	16%	30,15%
Italie	6,50	45%	33%	20%	42,97%
Portugal	3,33	40%	25%	19%	23,75%
Allemagne	8,66	42%	25%	16%	42,00%
ANGLETERRE	9,00	40%	32,75%	17,50%	12,00%
MAROC	1,09	38%	0% pour stés exportatrices 10% si bénéf <=300K 30% si bénéf >300K	20% exo / immobilisation les 36 premiers mois	20,48%

Source : EURODEFI

La fiscalité marocaine offre des incitations aux investisseurs ; lesquelles leur permettent d'être compétitifs.

INCITATIONS FISCALES des Métiers de l'Offshoring IS et IR				
	Centre d'appels, BPO, ITO, ÉLECTRONIQUE, TEXTILE, AUTOMOBILE, AÉRONAUTIQUE,	P2I: CasaNearShore, Technopolis, Fes-Shore...	ZONE FRANCHE	CFC
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
* Les 5 premières années	0%	0%	0%	0%
* Après les 5 ans	17,50%	17,50%	8,75% / 20 ans	8,75%
* Sièges Internationaux ou régionaux				10% du bénéfice, avec une CM DE 5% des charges
IR SUR BÉNÉFICE Personne Physique				
* Les 5 premières années	0%			
* Après les 5 ans	20%			

Source : EURODEFI

A titre d'exemple, grâce à ces incitations, un centre d'appels français qui s'installe au Maroc divise ses coûts salariaux par 4 et multiplie ses dividendes par 5.

INCITATIONS FISCALES des Métiers de l'Offshoring Dividendes et TP				
	Centre d'appels, BPO, ITO, ÉLECTRONIQUE, TEXTILE, AUTOMOBILE, AÉRONAUTIQUE	P2I: CasaNearShore, Technopolis, Fes-Shore...	ZONE FRANCHE: TFZ, Midparc, Atlantic Free Zone	CFC
IR sur DIVIDENDES				
Entre les mains des personnes Physiques ou bien des personnes morales non résidentes	15%	15%	0%	15%
TAXE PROFESSIONNELLE				
0% pendant	5 ans	5 ans	15 ans	5 ans
* Après les 5 ans	Exonération de 5 ans des nouvelles acquisitions	Exonération de 5 ans des nouvelles acquisitions	Exonération de 15 ans des nouvelles acquisitions	Exonération de 5 ans des nouvelles acquisitions

Certaines Plates formes intégrées tel CasaNearShore, Technopolis ou CFC offrent en plus un plafonnement de l'IR sur salaires à 20% :

INCITATIONS FISCALES des Métiers de l'Offshoring Plafonnement de l'IR				
	Centre d'appels, BPO, ITO, ÉLECTRONIQUE, TEXTILE, AUTOMOBILE, AÉRONAUTIQUE	P2I: CasaNearShore, Technopolis, Fès-Shore...	ZONE FRANCHE	CFC
20% du revenu imposable (au lieu de 38%)	Remboursement sous forme de subvention (au lieu de 38%)			Abattement à la source au profit du salarié, ou option pour le barème

Enfin, l'Etat a mis en place des Organismes collecteurs de la taxe à la formation professionnelle, notamment l'OFPT et l'ANAPEC qui subventionnent les plans de formation.

L'ANAPEC offre notamment au secteur un dispositif efficace de subventions dédiées aux métiers de l'offshoring de services qui se décline comme suit :

INCITATIONS FISCALES des Métiers de l'Offshoring / Subventions de formation					
	Centre d'appels	BPO	ITO	ÉLECTRONIQUE	AUTOMOBILE et AÉRONAUTIQUE
<u>A L'EMBAUCHE</u>					
Bac	6 000				
Bac+2 et plus		24 000			
Technicien			30 000	20 000	33 000
Ingénieur			35 000	40 000	33 000
Opérateur				15 000	16 500
Middle management				30 000	30 000
<u>DATE ANNIVERSAIRE</u>					
Bac	6 000				
Bac+2 et plus		16 000			
Technicien			20 000	10 000	16 500
Ingénieur			30 000	20 000	33 000
Opérateur				5 000	5 500
Middle management				10 000	10 000

Toutefois, l'investisseur a tout intérêt à se faire accompagner par un expert-comptable pour bénéficier de ces incitations. En effet, le secteur de l'offshoring est aidé par l'Etat. Cette aide suppose une comptabilité et une gestion RH irréprochables. Le non respect des conditions légales peut remettre en question les aides obtenues à tort par le contribuable.



MILLE ET UNE RAISONS D'INVESTIR AU MAROC

Le pays où vous pouvez joindre l'utile à l'agréable

MOROCCO: A SAFE COUNTRY FOR YOUR INVESTMENT

The country where you can combine business with pleasure



EURODEFI

contact@eurodefis.com www.eurodefis.com

Expertise comptable, Commissariat aux comptes
Audit, Conseil fiscal, juridique, comptable et social

Casablanca Bd Abdelmoumen Casablanca Sidi Maârouf
119 Bd Abdelmoumen 77, Bd Al Quods 20270
Tél. : 00212 522 48 47 24 Tél. : 00212 522 58 48 69